

Brochure pour les parents

Chers parents, chers responsables,

Les élèves de 3^e et de 4^e primaire participent au projet « Badge Piéton d'Argent » pour apprendre à se déplacer à pied en sécurité et de manière plus autonome.

Cette brochure va vous permettre d'aider votre enfant en faisant des exercices avec lui.

L'exemple des parents/responsables est très important pour que les enfants adoptent les bons comportements en rue. Nous vous demandons donc de lire cette brochure pour avoir en tête les mêmes règles que votre enfant, et pouvoir lui rappeler les règles de déplacement en rue si nécessaire.



Voici les compétences qui sont vues lors du Badge Piéton d'Argent :

Objectifs	Compétences à atteindre pour obtenir le Badge. L'élève, lors de son test, est capable de :
Se déplacer à pied de manière autonome, en sécurité	1. Traverser en autonomie sur un passage pour piétons
	2. Traverser sur un passage pour piétons avec feux de signalisation
	3. Traverser un carrefour
	4. Traverser près d'un tram ou d'un bus arrêté
	5. Traverser à l'endroit le plus sûr
	6. Traverser entre des voitures stationnées
	7. Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir
Découvrir la vie de piéton	8. Lire le trafic et s'y adapter
	9. Partir à pied à la découverte de sa commune
	10. Lire la carte de son quartier et s'y repérer
	11. Se déplacer de manière autonome, à pied, entre son domicile et son école

Dans cette brochure, nous vous donnons des informations sur les compétences 1 à 7, pour que votre enfant apprenne les mêmes règles à l'école et à la maison.

1. Traverser en autonomie sur un passage pour piétons

Voici les cinq règles d'or à respecter chaque fois qu'on traverse :

1. S'arrêter avant la bordure du trottoir (pour avoir le temps de bien regarder).
2. Regarder plusieurs fois de tous les côtés d'où un véhicule peut arriver (vélo, trottinette, bus, tram, voiture...).
3. Traverser tout droit et sans courir si la chaussée est sûre.
4. Pendant toute la traversée, continuer à être attentif à ce qu'il y a autour de soi.
5. Si un véhicule s'arrête pour laisser le piéton passer, il faut respecter deux étapes :
 1. Chercher le contact visuel avec le conducteur pour le remercier d'un signe de la main.
 2. Vérifier des autres côtés si la circulation est aussi arrêtée avant de traverser.



2. Traverser sur un passage pour piétons avec feux de signalisation

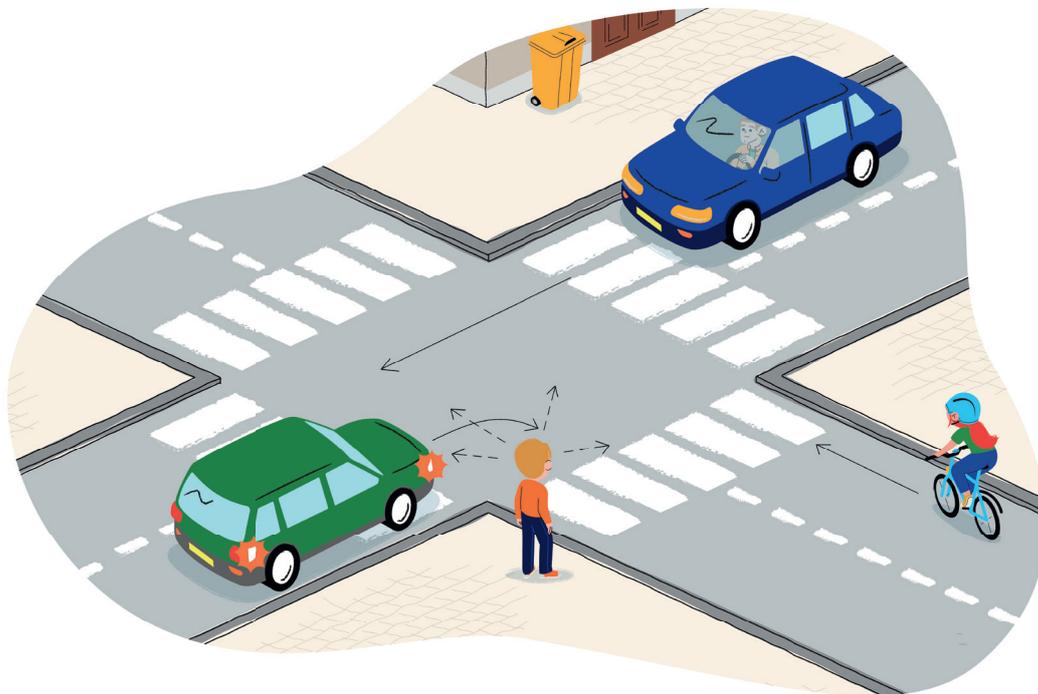
Si le feu devient rouge pendant qu'on est en train de traverser, il faut simplement terminer sa traversée, sans courir et sans ralentir.



3. Traverser un carrefour

Dans un carrefour, n'oubliez pas de regarder derrière vous avant de traverser : les véhicules arrivent de tous les côtés (à gauche, à droite, devant et derrière soi).

Même si le feu est vert pour les piétons, il faut regarder autour de soi avant de traverser : peut-être qu'un vélo ou une voiture va tourner !

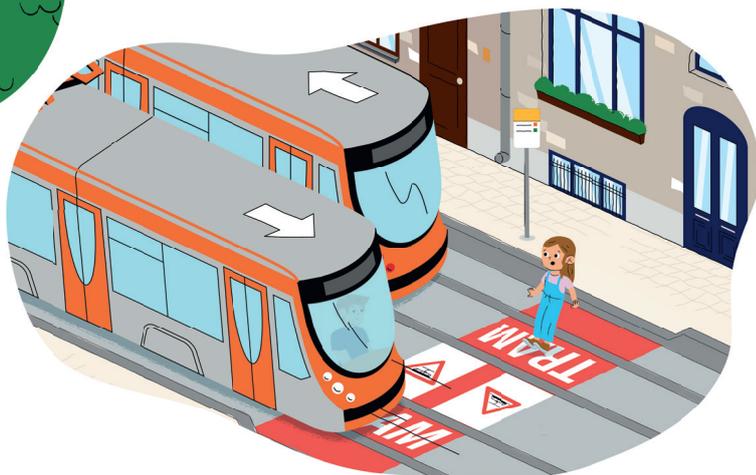


4. Traverser près d'un tram ou d'un bus arrêté

Le tram a toujours priorité ! Si un tram arrive, il faut toujours le laisser passer !

Il vaut mieux attendre que le tram ou le bus soit reparti.

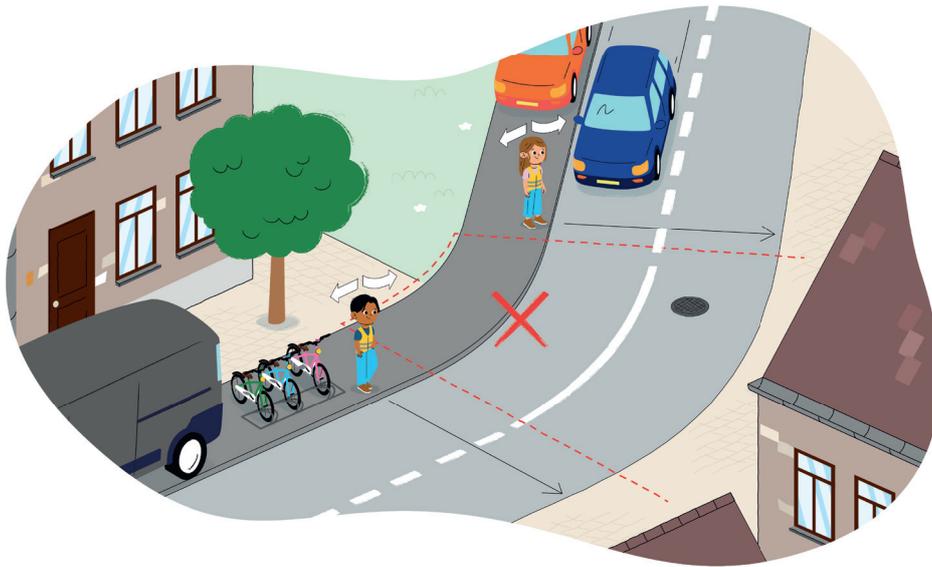
Si on veut quand même traverser près d'un tram ou d'un bus arrêté, il faut faire attention : est-ce que des voitures sont en train de le dépasser ? Il faut s'arrêter au bord du tram/bus pour bien regarder ce qui se passe derrière.



5. Traverser à l'endroit le plus sûr

Quand il n'y a pas de passage pour piétons, il faut trouver le meilleur endroit pour traverser. Voici les 3 règles d'or pour une traversée hors passage pour piétons :

1. Hors virage et si ce n'est pas possible, positionnez-vous avant ou après le virage, là où les véhicules peuvent vous voir.
2. À l'endroit le plus dégagé possible : pas près d'une voiture garée, d'un panneau de circulation ou publicitaire, d'un arbre... Il faut avoir une bonne visibilité sur le trafic et être bien visible des autres usagers de la route.
3. Depuis un endroit sûr sur le trottoir : sans obstacle devant soi sur le trottoir d'en face qui empêche de traverser tout droit, et éloigné d'un garage ouvert ou d'un parking.



6. Traverser entre des voitures garées

Quand il n'y a pas de passage pour piétons et qu'on ne trouve pas d'endroit dégagé pour traverser, il faut traverser entre les voitures garées.

Quand on traverse entre deux voitures garées, il faut respecter deux étapes : (1) vérifier que les voitures ne vont pas démarrer (conducteurs présents, phares allumés, moteurs qui tournent...) avant de (2) se placer de manière à avoir une bonne visibilité sur la rue, et donc s'avancer au bord des voitures garées pour pouvoir regarder des deux côtés avant de traverser.



7. Contourner un obstacle qui obstrue entièrement le trottoir

Si l'obstacle obstrue partiellement le trottoir, il faut le contourner en restant bien sur le trottoir, et si possible, du côté des maisons.

Parfois, à cause de travaux, par exemple, le trottoir est totalement bloqué.

Si l'obstacle est court, il faut le contourner en s'avancant sur la rue en longeant le trottoir. Il faut d'abord bien regarder si des véhicules arrivent. Puis, si la voie est libre, on peut s'avancer sur la route et longer l'obstacle. On remonte sur le trottoir dès que possible.

Si l'obstacle est long, on traverse. Si un passage pour piétons se trouve à proximité, on le prend. Sinon, on respecte les règles de traversée hors passage pour piétons (voir « 5. Traverser à l'endroit le plus sûr »).

